



l'instruction en date du 16 janvier 2020 relative à l'organisation de la publication des fiches de poste et du recueil des candidatures sur les emplois permanents du ministère de l'intérieur relevant des **filières administrative, technique, sociale, SIC et sécurité routière par voie de mobilité** des agents publics de l'État et de recours aux contractuels.

Depuis le 1er janvier 2020, le ministère a mis en place un système de mutations « au fil de l'eau » avant de définir les lignes directrices de gestion. Ce système s'ajoute aux 2 campagnes de mutations qui se dérouleront courant 2020. Sur les mutations régionales de nos collègues de catégorie C, notre syndicat exige plus de transparence dans le suivi des demandes.



### Mobilité au « fil de l'eau »

- ✓ Publication des postes jusqu'au 31 janvier 2020
- ✓ Date limite de candidature 28 février 2020
- ✓ Date d'affectation entre le service recruteur, agent, et service d'origine

### Campagne mobilité « normale »

- ✓ Ouverture des postes jusqu'au 16 mars 2020
- ✓ Date limite de candidature 24 avril 2020
- ✓ Classement par les services recruteurs avant le 7 mai 2020
- ✓ Prise de poste au 1er septembre 2020

**Les fiches de postes sont consultables en cliquant sur :**

l'intranet via **MOB MI**

<https://ministereinterieur-employee.talent-soft.com/accueil.aspx?LCID=1036>

**Place de l'Emploi Public** (anciennement BIEP)

<https://www.place-emploi-public.gouv.fr/>

Nos délégués sont à votre disposition pour vous accompagner tout au long de votre démarche de mutation !!



*Un syndicat libre et moderne,*

*un syndicat qui se bat au présent pour garantir votre avenir !!!*

Syndicat National FO des Personnels de Préfecture et des services du Ministère de l'Intérieur



01-40-07-62-91 (ou 92 ou 93)



[fo-prefectures@interieur.gouv.fr](mailto:fo-prefectures@interieur.gouv.fr)



<http://www.fo-prefectures.com>

